

**Liste des délibérations du conseil municipal**  
**En date du 09/06/2023**

**DCM157 - Elections sénatoriales : désignation des délégués titulaires**

Sont proclamés élus à la majorité absolue

MM Jean-François WEISSE ; Pierre THIRION ; Thomas RIBOULET

**DCM158 - Elections sénatoriales : désignation des délégués suppléants**

Sont proclamées élues à la majorité absolue

Mmes Elisabeth HAY ; Marie VOGIN ; Angèle GUICHARD

Certifié affiché et publié le 12 juin 2023

Le Maire,

Marilyne WEBERT

 

**Commune de POUILLY**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 juin 2023**

*Membres afférents au C.M. : 15 – Membres en exercice : 14 – Membres présents : 10*  
*Date de la convocation : 06/04/2023*

*L'an deux mille vingt-trois et le vendredi 09 juin 2023 à 20h33, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 06 avril deux mille vingt-trois par décret, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marilynne WEBERT, Maire*

Présents : Joseph AGOZZINO, François DECHOUX, Angèle GUICHARD, Elisabeth HAY, Thomas RIBOULET, Pierre THIRION, Marie VOGIN, Marilynne WEBERT, Jean-François WEISSE, Régis ZARDET.

Absents excusés : Jean-Philippe MARULIER donne procuration à Joseph AGOZZINO ;

Absente non excusée : Virginie BOSSI ; Philippe CANDOLFO ; Christine HAY

Secrétaires de séance : Jean-François WEISSE et Noémie VILLER

**157. (5.3) Elections sénatoriales : désignation des délégués titulaires**

*Rapporteur : Marilynne WEBERT*

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le 09 juin 2023 à 20h30 heures

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 09/06/23 pour élire les délégués titulaires en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

Compte-tenu que le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires en vue des élections sénatoriales.

*a) Composition du bureau électoral*

Mme. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Régis ZARDET, Joseph AGOZZINO, François DECHOUX et Mme Angèle GUICHARD. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- Pierre THIRION
- Thomas RIBOULET
- Jean-François WEISSE

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection ou des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11 -11 -11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11 – 11 -11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Jean-François WEISSE - 11 voix
- M. Pierre THIRION - 11 voix.
- M. Thomas RIBOULET – 11 voix

Sont proclamés élu à la majorité absolue en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales

- M. Jean-François WEISSE
- M. Pierre THIRION
- M. Thomas RIBOULET

Le Maire : Marilynne WEBERT

 

Pour extrait conforme,

La Secrétaire : Noémie VILLER



**Commune de POUILLY**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 juin 2023**

*Membres afférents au C.M. : 15 – Membres en exercice : 14 – Membres présents : 10*

*Date de la convocation : 06/04/2023*

*L'an deux mille vingt-trois et le vendredi 09 juin 2023 à 20h33, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 06 avril deux mille vingt-trois par décret, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marilyne WEBERT, Maire*

Présents : Joseph AGOZZINO, François DECHOUX, Angèle GUICHARD, Elisabeth HAY, Thomas RIBOULET, Pierre THIRION, Marie VOGIN, Marilyne WEBERT, Jean-François WEISSE, Régis ZARDET.

Absents excusés : Jean-Philippe MARULIER donne procuration à Joseph AGOZZINO ;

Absente non excusée : Virginie BOSSI ; Philippe CANDOLFO ; Christine HAY

Secrétaires de séance : Noémie VILLER et Jean-François WEISSE

**158. (5.3) Elections sénatoriales : désignation des délégués suppléants**

*Rapporteur : Marilyne WEBERT*

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le 09 juin 2023 à 20h30 heures

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 09/06/23 pour élire les délégués suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

Compte-tenu que le conseil municipal doit élire 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

*a) Composition du bureau électoral*

Mme. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Régis ZARDET, Joseph AGOZZINO, François DECHOUX et Mme Angèle GUICHARD. La présidence du bureau est assurée par ses soins

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- VOGIN Marie
- HAY Elisabeth
- GUICHARD Angèle

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11 - 11 - 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 11 - 11 - 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Elisabeth HAY – 11 voix
- Mme Marie VOGIN – 11 voix
- Mme Angèle GUICHARD – 10 voix

Sont proclamés élu à la majorité absolue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

- Elisabeth HAY
- Marie VOGIN
- Angèle GUICHARD

Le Maire : Marilyne WEBERT

Pour extrait conforme,

La Secrétaire Noémie VILLER

 

